

La concurrence économique a une portée morale que le vulgaire méconnaît trop souvent. Elle encourage, elle motive, et élève par degrés l'homme à une version meilleure de lui-même. (*Œuvres complètes de Frédéric Bastiat*, t. II, p.412) Conformément aux principes de la justice et de la démocratie, elle enrichit les plus dignes et les plus capables ; chacun est mis à sa place, d'une manière expéditive, sans égard pour les flatteries et les manœuvres, avec comme seul critère les services qu'il rend à l'humanité toute entière. (G. de Molinari, *La morale économique*, 1888, p. 15)

À proprement parler, la concurrence économique n'est autre chose que la liberté, et une manifestation de l'individualité humaine. Mais tous ces mots blessent les oreilles des socialistes, qui voudraient la détruire pour en revenir à la concurrence politique. (P. Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme*, 1884, p. 4 ; H. Baudrillart, *La liberté du travail*, etc., 1865, p. 37 ; *Œuvres complètes de Frédéric Bastiat*, t. VI, p. 349.) Ils l'accusent d'être anarchique, aveugle, destructrice ; cependant, contrairement à la concurrence politique, la concurrence économique ne porte pas d'atteinte à la liberté, car dans l'arène de la production chacun peut se servir des talents qu'il possède, de la manière qu'il juge la plus propre, pourvu qu'il n'entrave pas la même liberté chez autrui. Les socialistes ont recours au lexique de la guerre pour qualifier ses procédés, et pourtant produire et se battre sont deux choses entièrement différentes, que leurs procédés seuls tendent à confondre.

Le socialisme se présente à ce titre comme un recul, un retour aux temps de la concurrence guerrière. Dans ce système, on ne se dispute plus une clientèle mobile, qui obéit à son libre arbitre et obtient le produit qui lui convient, au prix qu'elle consent à y mettre ; plutôt, on se dispute l'autorité, et le droit pour la majorité de déterminer comment la minorité pourvoira à ses besoins. On peut en trouver une illustration dans la sphère la moins matérielle qui soit de la production : la pensée. Avec la concurrence économique, le débat des idées se fonde sur l'échange libre et la libre appréciation des opinions : elle transforme constamment les croyances et les connaissances humaines, pour remplacer les conceptions immorales ou scientifiquement réfutées, par de plus saines notions. L'État socialiste, maître de l'éducation nationale, et dominant la presse et l'imprimerie de ses subventions choisies et de ses règlements soigneusement composés, fait au contraire du débat des idées une lutte politique. En ceci comme en toute chose, il remplace le contrat par la loi, et la liberté individuelle par le fait majoritaire. Il ne peut agir qu'en commençant par être tyrannique.

CONDILLAC, ÉTIENNE BONNOT DE (1714-1780).
Philosophe spécialiste de l'origine des idées, du langage et de la méthode, Condillac a tâché de participer au mouvement philosophique de son temps en composant

un ouvrage entièrement dédié aux questions d'économie politique : Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre (1776).

Au sein d'une fratrie qui donna de bonne heure des signes de précocité intellectuelle, l'abbé de Condillac ne se signala d'abord qu'à l'attention de quelques hommes d'exception, comme Jean-Jacques Rousseau, qui le rencontra vers 1740 et se lia immédiatement d'amitié avec lui. Ce fut d'ailleurs la cause que Condillac put trouver un éditeur pour son premier grand traité philosophique, *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), qui devait connaître un succès mérité, et associer son nom à la maxime simple que « nous n'avons point d'idées qui ne nous viennent des sens ». (*Essai de 1746*, p. 9) Rousseau ayant présenté le cas à son ami Diderot, celui-ci sut convaincre le libraire Durand d'édition l'ouvrage (clandestinement), et de faire du jour au lendemain de son auteur une célébrité. Condillac prit alors place dans l'élite littéraire et philosophique de la France, au sein des fameux salons qui participaient à fixer les préoccupations intellectuelles, les doctrines et le goût, en agitant toutes les controverses. Sous des formes civiles, et avec la douce participation des femmes, les salons permettaient la discussion libre des grands esprits : de ceux qui, dit Condillac, « ne s'ennuient jamais quand ils sont ensemble, parce que leur conversation a toujours un objet. S'ils se taisent, ils ne s'ennuient pas encore, parce qu'ils ne se sont pas imposé la loi de parler comme font ceux qui n'ont rien à dire. » (*Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme*, 1776, t. XII, p. 343) Les femmes y tenaient un rôle véritable, et Condillac signale dans quelques endroits de ses œuvres le profit qu'il a tiré de quelques opinions féminines. (*Traité des sensations*, à Mme la comtesse de Vassé, 1754, t. I, p. 10, 13 et 155 ; *Le commerce et le gouvernement*, etc., 1776, p. 53) Au sein des cercles les mieux choisis, l'auteur de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* séduisait en tout cas par sa profondeur et sa rigueur. Il se présentait comme un philosophe complet, qui donnait de l'attention à tout ce qui influençait l'esprit humain, croyant voir devant lui une même science englobante. Il disait ainsi que si René Descartes avait renouvelé la méthode d'enquête philosophique, il n'en avait pas toujours bien su user par lui-même, et qu'il était passé tout à fait à côté de certains domaines de la recherche, comme l'origine et la génération des idées. Or c'était pour Condillac un manque de plus graves. « Notre premier objet », écrira-t-il, « celui que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est l'étude de l'esprit humain, non pour en découvrir la nature, mais pour en connaître les opérations ; observer avec quel art elles se combinent, et comment nous devons les conduire, afin d'acquérir toute l'intelligence dont nous sommes capables. Il faut remonter à l'origine de nos idées, en développer la génération, les suivre jusqu'aux limites que la nature leur a prescrites, par là fixer

Condillac, Étienne Bonnot de

l'étendue et les bornes de nos connaissances et renouveler tout l'entendement humain. » (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746, t. I, p. x) Comme plus tard les Idéologues, Condillac avait compris l'importance de cette recherche fondamentale, et après de longues méditations il s'arrêta à la formule bien connue que les sensations sont les matériaux de nos connaissances.

De plus en plus intégré dans le réseau qui se constituait autour de lui, Condillac cessa bientôt d'être uniquement un philosophe. Chez Mlle de Lespinasse, il avait connu Turgot ; à Auteuil, chez Mme Helvétius, il rencontrait l'abbé Morellet et Condorcet. De même, les physiocrates, dans leurs écrits publics ou privés, racontent qu'ils l'ont abondamment côtoyé, et se disent ses amis plus ou moins intimes. (N. Baudeau, *Nouvelles Éphémérides économiques*, 1776, t. V, p. 140 ; Lettre de Dupont de Nemours à Jean-Baptiste Say, du 20 juin 1814.) À partir de 1770, Condillac se retire dans son château de Flux près de Beaugency, et là entretient des relations étendues avec le physiocrate Le Trosne, établi tout proche, à Orléans.

Dans ce milieu hétéroclite, et avec des connaissances variées mais solides, Condillac était fait pour peser le pour et le contre, en suivant la pente de son esprit philosophique. Il n'y eut pas de rupture ni de transformation, mais une véritable union de la philosophie et de l'économie politique dans la nouvelle recherche qu'il conduisit et qui le poussa à publier en 1776 le livre sobrement intitulé *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*. Dans cet ouvrage, Condillac n'abandonne pas sa méthode, ses principes de logique, ou son attention au langage : au contraire, il ne fait que mettre en application, sur les questions économiques, les idées philosophiques qui lui sont particulières.

Aussi, tandis que les physiocrates ont donné naissance à une littérature économique largement critiquée comme excessivement dominée par des concepts peu clairs, Condillac tâche d'écrire en style intelligible et avec une prudence de philosophe. Dans l'étude de la métaphysique, il avait déjà dû, dit-il, refaire en quelque sorte un nouveau langage, pour corriger les erreurs de ses devanciers ; il ne s'agissait ici que de reproduire le même effort. (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746, t. I, p. 23) En économie politique également, il ne faut pas se laisser abuser par les mots, et confondre des concepts bien distincts, comme par exemple le prix monétaire et la valeur. (*Le commerce et le gouvernement*, etc., 1776, p. 161) À chaque pas on risque d'être arrêté par un mot qui est dans la bouche de tout le monde, mais que personne n'entend : il faut alors en déterminer attentivement le sens. (Idem, p. 78)

Condillac tâche également de conduire ses recherches d'économie politique d'après la méthode philosophique. Dans toute étude, considère-t-il, il faut

toujours rassembler des observations, les analyser, les placer dans un ordre logique, puis en tirer des conclusions. « Il faut disposer les parties d'un art ou d'une science dans un ordre où elles s'expliquent les unes par les autres et où elles se rapportent toutes à un premier fait bien constaté dont elles dépendent uniquement », écrit-il dans son *Traité des systèmes*. (éd. 1749, t. I, p. 404)

Pour exposer la science économique, Condillac ne croit pas de meilleure manière que de commencer par l'examen d'une société simple, hypothétique, qui vivrait dans l'isolement. Il lui est loisible ensuite de modifier les suppositions, et d'introduire peu à peu quelques entraves, telles que les guerres, les péages, les douanes, les maîtrises (corporations), les priviléges exclusifs, les impôts sur les consommations, les variations des monnaies, etc.

À travers son grand traité d'économie politique se rencontrent beaucoup d'idées justes sur la liberté du travail, l'utilité de la concurrence, la liberté du commerce ; et les auteurs libéraux de l'époque qui n'étaient pas rangés absolument à la physiocratie la plus pure, tel l'abbé Morellet, l'ont en général estimé. (Lettre à lord Shelburne, 12 avril 1776 : British Library, Lansdowne and Shelburne Papers, MS carton 24.) Le libéralisme économique de Condillac est composé d'idées souvent triviales, et l'auteur le reconnaissait. « Mais pourquoi craindrais-je de dire des choses triviales », demandait-il, « quand on n'a pas honte de les ignorer ? » (*Le commerce et le gouvernement*, etc., 1776, p. 334)

Deux grandes idées distinguent Condillac du groupe des physiocrates, avec qui il partage un libéralisme radical, qui nourrira de nombreux articles de ce Dictionnaire. La première concerne la nature de l'échange, mais elle n'est peut-être qu'une querelle de mots, entre un philosophe qui a soin de parler juste, et un économiste qui prend le vocabulaire tel qu'il le trouve. Le Trosne considérait que l'échange est de sa nature un contrat d'égalité qui se fait de valeur pour valeur égale. (*De l'intérêt social*, etc., 1777, p. 521-522.) Condillac croit nécessaire de le corriger, comme il avait autrefois corrigé Locke, à l'occasion de quelques idées peu sûres avancées par le philosophe anglais sur l'origine des idées. (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746, t. I, p. 45) Malgré l'amitié qui le lie à Le Trosne, Condillac entrevoit dans sa formule une contradiction. « Si ce que je vous offre était égal pour vous en valeur, ou, ce qui est la même chose, en utilité, à ce que vous m'offrez », signale-t-il, « et si ce que vous m'offrez était égal pour moi à ce que je vous offre, nous resterions l'un et l'autre avec ce que nous avons, et nous ne ferions point d'échange. Quand nous en faisons, nous jugeons donc vous et moi que nous recevons chacun plus que nous ne donnons, ou que nous donnons moins pour plus. » (*Le commerce et le gouvernement*, etc., 1776, p. 125) Car si quelque chose

vaut pour un individu, c'est qu'il l'estime bonne à quelque usage ; et c'est ce sentiment seul qui lui donne sa valeur. (Idem, p. 10) Condillac insistera beaucoup sur cette notion, la considérant comme fondamentale pour la solution des diverses questions d'économie politique. (Idem, p. 20)

Il tâche en outre de corriger ses collègues physiocrates dans leur appréciation de la stérilité du commerce et de l'industrie. Il est faux de soutenir, déclare-t-il, que le commerçant et l'artisan ne font jamais que donner une forme aux richesses de la terre, les seules vraiment renaissantes ; car en vérité les commerçants rendent un service, et ils nous mettent dans les mains des produits qui ont une valeur supérieure pour nous, en comparaison de l'argent avec lequel on les achète : et par conséquent il est vrai qu'ils produisent. (Idem, p. 53) L'industrie, de même, donne aux denrées une nouvelle forme qui en accroît la valeur, et elle est donc une source de richesse. (Idem, p. 65) C'est donc pour Condillac une partie très peu solide du programme des physiocrates que celle qui réclame du pouvoir des encouragements pour l'agriculture. Entre l'agriculture et les manufactures, ou entre les manufactures et l'agriculture, conclut-il, « il ne faut rien préférer : il faut s'occuper de tout. » D'ailleurs, « c'est au particulier qu'il appartient d'avoir des préférences : il a de droit la liberté de choisir le genre de travail qui lui convient. Or il perdrait ce droit si le gouvernement protégeait exclusivement ou par préférence un genre de travail. » (Idem, p. 328) La fonction de l'État est de protéger également toutes les branches du travail en levant les obstacles qui s'opposent à leur marche libre, et en maintenant l'ordre. (Idem, p. 556)

Malgré ces innovations théoriques importantes, le public reçut l'auteur du *Commerce et le gouvernement* comme un disciple ou au moins un auxiliaire des physiocrates. Melchior Grimm, qui certes n'a jamais vu clair dans ces questions, croit que ce livre est le nouveau catéchisme des élèves de Quesnay. (*Correspondance littéraire*, février 1775) Linguet aussi, se rappelant de l'énergique défense du libre-échange dans l'ouvrage de Condillac, raconte qu'« à la vue de ce pavillon, tout le monde prit l'auteur pour un économiste » — c'est-à-dire, selon le vocabulaire de l'époque, pour un physiocrate. (*Annales politiques*, 1780, t. IX, p. 250) À la vérité, parmi la large et très variée nébuleuse des concurrents de la physiocratie, Condillac n'était pas le plus éloigné de leurs idées. Il parlait de l'agriculture comme le fondement des richesses, et croyait, comme Turgot du reste, que l'imposition ne pouvait bien reposer que sur les propriétaires des terres, car les artisans et marchands s'en faisaient irrévocablement rembourser dans leurs transactions. (*Le commerce et le gouvernement*, etc., 1776, p. 50-51 et 135-136 ; idem, p. 316-317, 324, et 557.)

Les classifications embarrasseront toujours, et avoir mérité à leur auteur une place dans l'une d'elle ne peut être le seul héritage du *Commerce et le gouvernement* considérés relativement l'un à l'autre. Plutôt, Condillac introduit avec ce livre une méthode et un langage nouveaux ; ou plutôt il demande qu'on prête à ces questions plus d'attention qu'on en a prêté. Avec la finesse philosophique qui est la sienne, il ne s'arrête pas à une analyse sommaire des faits économiques : il observe les conditions psychologiques de la valeur, de même que les effets de l'habitude ou de l'imitation sur les transactions économiques. (Idem, p. 12 et 20.) Par là il entrevoyait pour l'économie politique d'autres horizons, et préparait à ses successeurs lointains une tâche que peu à peu ils ont accomplie.

CONSCRIPTION, MILICES, SERVICE MILITAIRE. Voir *Guerre-Paix*.

CONSERVATEURS, CONSERVATISME. Voir dans *Politique*.

CONSOMMATION, CONSOMMATEURS. La jouissance, et non le travail, est le but de la production et même de la vie. C'est là l'éternelle méprise des protectionnistes, lesquels renchérissent les produits en bouleversant les conditions de la production, sous le vain prétexte de favoriser le travail ; c'est-à-dire qu'ils sacrifient le résultat pour accroître l'effort. La vraie boussole de la production, ce n'est pas le travail qu'il requiert, mais la consommation qu'il permet. Ce n'est pas parce qu'on sème du blé qu'on mange du pain, rappelle bien le marquis de Mirabeau, mais bien parce qu'on demande du pain et qu'on offre de le payer, qu'on sème du blé. (*Éphémérides du Citoyen*, 1767, t. IV, p. 89) La demande détermine le niveau de développement des différentes branches de travail et la répartition des capitaux et des hommes entre elles, rappelle son collègue Baudeau. C'est un guide sûr, juste et bienfaisant. (Idem, 1766, t. IV, p. 107)

Par suite de la séparation des occupations, chaque individu ne fabrique plus qu'un seul produit, ou le fragment d'un produit. En tant que producteur, il est donc intéressé au développement d'une branche très réduite de commerce, et la désirerait encore, fût-elle achetée au prix de la décadence universelle. « En tant que producteurs, il faut bien en convenir, chacun de nous fait des vœux antisociaux », écrit Frédéric Bastiat. « Sommes-nous vigneron ? nous serions peu fâchés qu'il gelât sur toutes les vignes du monde excepté sur la nôtre... Sommes-nous propriétaires de forges ? nous désirons qu'il n'y ait sur le marché d'autre fer que celui que nous y aportons, quel que soit le besoin que le public en ait, et précisément pour que ce besoin, vivement senti et imparfaitement satisfait, détermine à nous en donner un haut prix... » (*Oeuvres complètes*, t. II, p. 9)